

Menuiserie paysagère

Objectif :

- Définir la tendance de l'utilisation du bois dans les jardins.
- Concevoir et installer des aménagements.

Contenu :

- les différents types de bois, leur utilisation, les associations avec d'autres matériaux.
- Les différentes techniques de pose.
- L'entretien du bois.
- Les terrasses en bois.
- Les claustras personnalisés.
- Les assemblages (abri de jardin, ponts, bacs, piscine..).
- Les bordures de soutènement.
- Les clôtures en rondins.
- Les accessoires en bois.

Moyens pédagogiques :

Apport théorique, mise en œuvre sur un chantier et apports correctifs lors de cette mise en œuvre.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Intervenants :

Bruno VILLIERE, paysagiste et formateur CFPPA 68.

Durée : 2 Jours

Dates : 28-29 février 2012

Lieu : CFPPA du Haut Rhin – Rouffach 68 et site d'application

Tarif 2012 :

<u>Statut</u>	<u>Tarif 2012</u>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *	83 €
Salariés cotisant au FAFSEA	0 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA)
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	412 €

* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.